

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2025/19**

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/06/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 10

Étaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, ANGELINI Patricia, Fanny CADILLON- LAPORTE, TERRACOL Sandra, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Jérôme CANDORET, Christian GAUTHIER

Étaient absents et excusés : Mmes Angélique THELIOL, Christelle BAUMET, Ms Régis GUYONNET, Pascal LESOUPLE

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (35h)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal à la suite d'un avancement de grade, il faut créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (35h) à partir du 1^{er} août 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De créer au 1^{er} août 2025 un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (35h),
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 07/07/2025

Publié, le 08/07/2025

Transmis, le 08/07/2025

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

